

11161/13

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 24 juin 2013

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 24 juin 2013

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Projet de décision des représentants des gouvernements des États membres
portant nomination de juges à la Cour de justice**



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 18 juin 2013

11161/13

LIMITE

**JUR 312
INST 315
COUR 52**

NOTE

du: Secrétariat général

aux: Délégations

Objet: Projet de décision des représentants des gouvernements des États membres portant nomination de juges à la Cour de justice

PROJET DE

**DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS
DES ÉTATS MEMBRES**

du ...

portant nomination de juges à la Cour de justice

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE
L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 253 et 255,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article
106*bis*, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu des articles 5 et 7 du protocole sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne et à la suite de la démission de Messieurs Uno LÖHMUS et Jean-Jacques KASEL avec effet au 6 octobre 2013, il y a lieu de procéder à la nomination de deux juges à la Cour de justice pour la durée de leurs mandats restant à courir, soit jusqu'au 6 octobre 2015.
- (2) Mme Küllike JÜRIMÄE et de M. François BILTGEN ont été respectivement proposés comme candidats pour les postes devenus vacants.
- (3) Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis sur l'adéquation de Mme Küllike JÜRIMÄE et de M. François BILTGEN à l'exercice des fonctions de juges à la Cour de justice.

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés juges à la Cour de justice pour la période du 7 octobre 2013 au 6 octobre 2015:

- Mme Küllike JÜRIMÄE

- M. François BILTGEN

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le

Le président
